

SEPT 2026

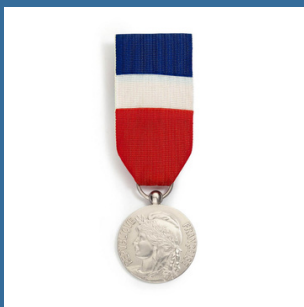
L'INFO RP

<https://www.fofrancetravailpaca.fr/>

en PACA

MEDAILLE DU TRAVAIL

La gratification de médaille du travail peut-elle être proratisée suite à mi-temps thérapeutique ?



Concernant les primes et les gratifications liées à l'ancienneté (comme la médaille du travail), la réduction au prorata n'est légale que si un texte conventionnel ou un accord d'entreprise le prévoit explicitement (L. 3123-5 du Code du Travail).

Aucun texte ne le prévoit à France Travail.

Dans le cas d'un mi-temps thérapeutique la gratification doit donc être versée à taux plein.

JOURS FÉRIÉS 2027



L'année 2027 compte 7 jours fériés.

Notre accord OATT national prévoit que, dans le cas où une année comporte moins de 8 jours ouvrés fériés, les jours manquants sont récupérés.

Une journée "GJFO" sera donc créditée en 2027.

source : Accord OATT (page 3)

NOTES DE FRAIS

Attention !

A partir du 1er juillet, la fréquence de remboursement des notes évolue. Les notes de frais sont désormais réglées uniquement les lundis et les mercredis.

Vous avez une question et ne trouvez pas la réponse ?

N'hésitez pas à contacter vos RP.



Vos Représentants de Proximité

Emilie ALLARD (DT 04/05)

Roselyne PERROT (DT 06)

Thierry FRANÇOIS (DAC & DR Capelette)

Muriel NOTARI (DAC & DR Capelette)

Isabelle BARJOT (DT13)

Virginie MENZER (DT13)

Sébastien MOULLET (DT13)

Isabelle SEGAPÉLI (DT 83)

Hocine ISSAAD (DT 84)